

**BAREME* DES FRAIS DE DOSSIER, FRAIS DE GESTION ET DE RECOUVREMENT AMIABLE AU
TITRE DES CONTRATS DE FINANCEMENT DE MATERIELS
(Sauf frais spécifiques prévus contractuellement)**

Frais de dossier	
Frais de dossier (minimum de 100 euros)	0,40% du montant du financement
Frais de prise de garantie (minimum par contrat)	
Frais de prise de gage corporel mobilier sans dépossession	105 €
Frais de prise de gage véhicule	145 €
Frais de prise de nantissement matériel	375 €
Frais de publication au greffe contrats CBM/LF	35 €
Autres frais de prise de garantie	Minimum 35 €
Frais de Gestion (minimum par contrat)	
Changement de domiciliation bancaire	35€
Changement d'adresse 1) 4)	35€
Copie de contrat et de toutes pièces	35€
Duplicata de facture, d'échéancier, valant facture	35€
Duplicata de certificat de cession	35€
Gestion des subventions 2)	Minimum 250€
Frais de gestion des sinistres 3)	150€
Changement de quantième	100€
Réaménagement de contrat	250€
Transfert de Contrat	250€
Recherche diverse	35€
Attestation diverse	Minimum 35€
Information des cautions en matière de Prêt (par caution)	50 €
Communication d'un décompte de solde anticipé	85€
Substitution ou modification ou mainlevée de garantie (hors frais de greffe) sous réserve d'acceptation du bailleur	150€
Gestion des amendes, taxes diverses	50€
Modification, renouvellement, radiation publicité	Minimum 30€
Radiation nantissement ou gage véhicule ou gage corporel mobilier	
Frais de recouvrement	
Frais de représentation sur impayés	35€
Frais de dossier de recouvrement	Minimum 90€
Plan apurement (moratoire)	Minimum 100€

1) Dans le cas où le changement induit une modification de l'inscription au greffe, les frais de publicité seront facturés en sus

2) En cas de multi-versements de l'organisme, les frais sont de **485€**

3) En cas de sinistres réparables, les frais sont ramenés à **65€**

4) En cas de défaut d'informations, des frais de **40€** sont facturés en sus

**Les frais relatifs aux contrats de crédit-bail mobilier et location financière sont assujettis à la TVA en vigueur à date de facturation. Pour toute opération non répertoriée dans ce tableau, le montant des frais associés sera directement indiqué par nos services.*